

Notice technique  
LED UVC  
Pour sécuriser la production d'eau

# Présentation de la LED UVC

- Puissance UVc : 3W (équivalent à une lampe UVC de 11W en termes de rendu en Watt UVc)
- Débit max. 150l/h => en eau de pluie, alimentation d'un WC + 1 ou 2 lave-linge.
- Dose UVc : 40mj/cm<sup>2</sup>
- Démarrage en Marche / Arrêt automatique par un détecteur de débit (en option)

## **GROS AVANTAGES:**

- Pas d'entretien (pas de gaine quartz, ni de lampe)
- Durée de vie de la led UVC avec détecteur de débit (démarrage et arrêt automatique avec le mouvement d'eau) de 10 ans
- Intégration TRES facile dans les armoires.
- Led et cuve transparente : permet de savoir si cela fonctionne ou non en un clin d'œil.

Application : eau de pluie ou potabilisation

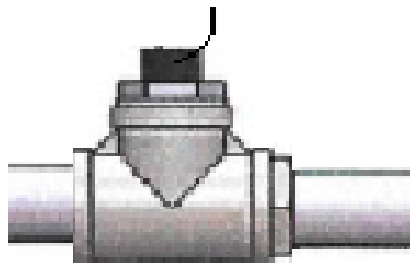
Sortie osmoseur

Brumisateur

Sécurisation d'eau dans les camping-cars

Etc...

**NE JAMAIS EXPOSER SON REGARD AUX RAYONS  
DE LA LAMPE / LED**



# MISE EN GARDE

Ce bactéricide convient pour traiter les eaux de sources, puits, forages, pluies, rivière, et ce pour des applications collectives, industrielles ou résidentielles.

Afin de s'assurer que le modèle sélectionné correspond à vos attentes, il est indispensable de réaliser une étude technique.

En effet, le choix d'un tel procédé permettra de traiter l'eau pour laquelle il a été sélectionné, et rien d'autre.

La lampe UVC est une barrière bactéricide. Pour un résultat performant, cette lampe doit être activée 24h/24 et 7jours / 7.

Il est important de procéder à une analyse bactériologique régulièrement afin de contrôler l'évolution de la pollution virale de l'eau.

## SEUL UN TECHNICIEN QUALIFIE DOIT INTERVENIR SUR L'INSTALLATION

Dans ce manuel, des symboles annoncent un avertissement. Il vous alerte du risque de détérioration du matériel ou de blessures graves sur les personnes.

### Avertissement

Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Elles rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'utilisation d'équipement électrique. La prudence et le bon sens doivent accompagner toute l'installation, l'utilisation et la maintenance de cet appareil.

Afin d'éviter les risques de blessures ou d'accidents, installer le matériel hors de portée des enfants.

Les câbles d'alimentation électrique doivent être protégés contre toutes détériorations accidentelles. Un câble endommagé doit être immédiatement et exclusivement remplacé par un câble d'origine. Ne jamais couper ou rallonger les câbles.

Couper immédiatement l'alimentation électrique avant toute intervention technique sur l'appareil. Ne pas modifier l'appareil. Toutes modifications peuvent le détériorer ou être dangereuse pour les tiers.

**LE NON RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER LA DETERIORATION DE L'APPAREIL OU DES BLESSURES GRAVES SUR LES PERSONNES.**



Appareil sous pression



Risque d'ondes Électro magnétiques



Température élevée



Chocs électriques



Nocif



Déchets spéciaux

## Installation :

Une filtration est indispensable en amont d'un bactéricide UVC. Dans certains cas, un traitement plus poussé est nécessaire, comme, par exemple, un traitement du calcaire ou du fer. La réglementation interdit la mise en place d'un by-pass.

La mise en pression est nécessaire avant la mise en place de la lampe UVC, afin de limiter les coups de bélier et les fuites.

Une sanitation (désinfection) du réseau est indispensable lors de la mise en route. La réglementation demande un temps de contact d'une heure à 100ppm de chlore dans les canalisations.

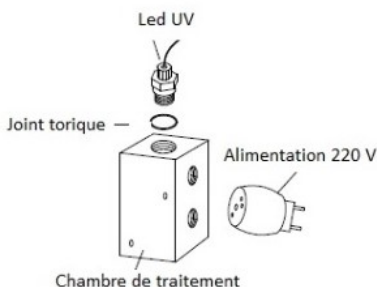
Le bactéricide UVC doit être le dernier maillon de la chaîne de traitement.

## Entretien :

Nettoyage de la led régulièrement avec un chiffon et un produit non abrasif ; ,contrôle du débit stop (si présence)

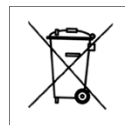
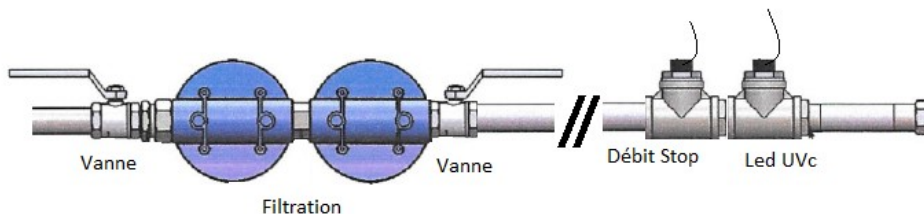
Sanitation du réseau tous les ans au minimum.

# Attention : débrancher l'appareil du secteur



=> Pas de sens d'entrée et de sortie dans la chambre de traitement.

=> Si l'allumage est activé par un contacteur, c'est le tuyau d'arrivée de l'eau à traiter qui passe d'abord par le contacteur, et va après dans la chambre de traitement.



# Garanties

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de cet appareil. Il a fait l'objet de contrôle qualité. Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apporté à sa fabrication, vous aviez à mettre en jeu notre garanti, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de notre matériel (hors frais de port aller/retour)

La présente garantie s'applique en lieu et place de toutes les conditions implicites et garanties légales. Elle se limite à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses et ne couvre pas les pertes ou dommages, directs et indirects, liés à une indisponibilité du produit.

- **Durée de la garantie :** Ce matériel est garanti 1 an constructeur (date de facture faisant foi) 1 mois pour la réparation SAV et les pièces détachées (date de facture faisant foi)
- **Objet de la garantie :** la garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement. L'appareil est garanti contre tout défaut de fabrication dans le strict cadre d'une utilisation de traitement de l'eau. Toutes autres utilisations annulent la garantie.
- **SAV :** toutes les réparations s'effectuent en atelier. Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. L'immobilisation de la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation ne saurait donner lieu à des indemnités.

Dans tous les cas, le matériel voyage toujours à la charge de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier que le matériel est en parfait état et le cas échéant de mettre des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72h par lettre recommandée avec AR.

**IMPORTANT :** Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale.

- **Limite l'application de la garantie. Sont exclus de la garantie :**
  - Les équipements et la main d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
  - Les dommages causés par une installation non conforme
  - Le numéro de série ne doit en aucune façon être effacé ou altéré.
  - Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées par écrit, le feu, les inondations, la foudre, le gel, un conflit armé ou toute autre force majeure.

Attention : aucun matériel endommagé suite au non respect des consignes de sécurité, d'installation, d'utilisation et d'entretien énoncées dans le présent manuel ne sera pris en charge au titre de la garantie.

\* **Mise en œuvre de la garantie :** pour plus d'informations sur la présente garantie, appelez votre professionnel ou notre service après vente. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

Aucun remplacement de pièce ne sera effectué sans le retour au préalable de la pièce défectueuse. Toute pièce non retournée sera facturée au tarif en vigueur.

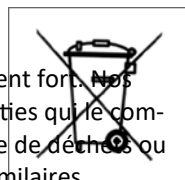
\* **Lois et litiges**

La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux en vigueur au moment de la réclamation, applicable en France.

En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Bourg en Bresse (FR – 01)

\* **Protection de l'environnement**

La protection de l'environnement est essentielle. Notre société en fait un engagement fort. Nos produits sont conçus et fabriqués avec des matériaux recyclables. Toutefois, les parties qui le composent ne sont pas biodégradables. Vous devez le déposer dans un point de collecte de déchets ou le remettre à votre vendeur si vous achetez un appareil ayant des fonctionnalités similaires.





# NOTES